

## Chien des voisins chez nous

## Par laurent35000, le 17/04/2008 à 17:43

Les chiens (1 de catégorie 2,l'autre croisé berger allemand) de mon voisin sont venu sur notre terrain et nous les avons retrouvé avec notre chat mort dans la gueule.nous avons été frappé chez le voisin pour qu'il récupère ses chiens et ,sur le cout de la colère l'avons traité de noms d'oiseaux (Ce n'était pas la première fois qu'ils venaient) nous avons déposé plaintes en gendarmerie et avons fait appliquer le code rural au prés du maire pour que le chien (Catégorie 2) soit enlevé ,ce qui a été fait par le propriétaire. Pas envie que la fois d'après ce soit un de nos enfants. Depuis nous avons été convoqué a la gendarmerie pour propos insultant a l'égard de nos voisins.

Je précise que le chien avait été déclaré a la mairie(a notre demande ,le mois avant) D'après les photos ,le gendarme nous dis que la mort du chat n'a pas pu être provoque par le rotweller(nous l'avons quand même vu dans sa gueule)

## J'ai 2 questions:

- Que risquons nous pour ces propos que nous avons reconnue ,mais dis sur le coup de la colère ?
- Que risque mon voisin avec son chien?

merci de vos réponses